



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 5 Numéro 8

Le 11 juin 2003

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

En ajournement de la séance ordinaire du 28 avril, les commissaires se sont réunis de nouveau le 12 mai dernier.

Dans le cadre du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année 2003-2004*, qui prévoit la fermeture du pavillon Sainte-Cécile de Bic et la relocalisation de la clientèle du premier cycle du secondaire au pavillon Mont-Saint-Louis, le réaménagement d'une partie de ce pavillon est devenu nécessaire. Le mandat de préparer les plans et devis en architecture pour la réalisation de ce projet a été confié à la firme *Les architectes Proulx et Savard*.

Le Conseil des commissaires a offert ses félicitations à Gabriel Rodrigue, un élève de l'école Saint-Jean qui a mérité un prix au niveau régional au *Concours québécois en entrepreneurship* pour son projet « *Voltige multimédia* ». Il a gagné une bourse de 400 \$ et est éligible au concours national. Des félicitations ont également été offertes à Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette, récipiendaire du *Prix hommage bénévolat-Québec*, qui souligne l'ensemble de ses activités de bénévolat. Les commissaires ont finalement offert leurs félicitations à l'équipe masculine de soccer de l'école Paul-Hubert qui a décroché une médaille d'or au *Championnat scolaire provincial de soccer cadet masculin AA*.

Dans le secteur des ressources humaines, M^{me} France Duchesne a été nommée au poste de directrice de centre d'éducation des adultes et de la formation professionnelle au Centre de formation Rimouski-Neigette. M. Éric Desaulniers a été muté au poste de directeur adjoint à demi-temps à l'école Paul-Hubert et à demi-temps à l'école Élisabeth-Turgeon.

M^{me} Johanne Landry a été nommée au poste de directrice adjointe à l'école Saint-Jean alors que M^{me} Diane D'Astous a été nommée au poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle. M^{me} Yvonne Landry a été nommée au poste de directrice par intérim à l'école la Rose-des-Vents. Par ailleurs, le poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés de Mont-Joli a été ouvert.

Finalement, un comité de sélection a été formé pour le comblement du poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'école Le Mistral.

Par ailleurs, les commissaires se sont réunis en séance ordinaire du Conseil le 26 mai. Ils ont résolu d'adopter, pour consultation, le projet du *Plan stratégique 2003-2008* et de le soumettre à plusieurs instances : Comité de parents, Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et Syndicat du soutien scolaire des Phares. Le retour de la consultation est attendu pour le 30 juin 2003.

Le plan d'effectifs 2003-2004 du personnel professionnel, tel que présenté par le directeur des services des ressources humaines, a été adopté.

La Commission scolaire des Phares a donné son appui au projet *Inforoute Bas-Saint-Laurent*, dans la foulée de la concertation établie par le CRCD Bas-Saint-Laurent avec les commissions scolaires, les MRC, certaines villes, les bibliothèques publiques, les centres d'accès communautaires à l'Internet et autres organismes.

Le Conseil des commissaires a offert ses félicitations à M. Robert Pineau, un enseignant en éducation physique au pavillon Sainte-Odile, qui a reçu le méritas annuel de l'Association régionale membre de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec. Des félicitations sont également allées aux trois harmonies (junior, intermédiaire et avancée) de l'école Le Mistral, sous la direction de M^{me} Noëlline Banville, qui ont remporté une note d'or au *Festival des harmonies du Québec* à Sherbrooke, ainsi qu'à l'harmonie avancée qui a reçu une note d'or au concours *Musicfest* national à Toronto.

M. Jean-Pierre Lavoie a été nommé représentant de la Commission scolaire au *Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de La Mitis*, pour un mandat de deux ans.

Les commissaires ont offert leurs plus sincères condoléances à M. Carol Roussel, ainsi qu'aux membres de

sa famille, à la suite du décès de son fils, Sébastien, élève de l'école Paul-Hubert.

Dans le dossier de l'actualisation de la structure administrative, il a été résolu d'établir les concordances entre les services et les directions responsables, à compter du 1^{er} juillet 2003, et de faire les adaptations nécessaires pour l'application des politiques, procédures et règlements. À compter du 1^{er} juillet prochain, les

ressources humaines et les ressources financières relèveront donc du Directeur général adjoint, les ressources matérielles, les ressources informatiques et le transport scolaire relèveront du Directeur des services des ressources matérielles.

Et finalement, il a été résolu de nommer M. Jérôme Drapeau au poste d'adjoint administratif à l'école Le Mistral.

Comité de parents et directions d'école Une rencontre qui portera des fruits

Répondant aux souhaits du Comité de parents, une rencontre a eu lieu le 8 mai dernier entre les membres du Comité de parents et les directions d'école afin de faire le point sur la vision, la collaboration et les communications entre les parents et les directions, dans la perspective d'un travail d'équipe pour la réussite des élèves.

À la suite du travail réalisé en atelier, un document synthèse a été rédigé. D'entrée de jeu, il a été établi que le rôle des parents est très important tant dans le cheminement de l'enfant que dans le vécu, le partenariat et les visions qu'ils apportent à l'école.

La rencontre a permis de réaliser que, d'une façon générale, les directions d'école et les parents travaillent harmonieusement pour le bénéfice des élèves.

On constate une plus grande implication des parents au primaire. Cependant, au secondaire, des projets particuliers peuvent favoriser cette implication. Par ailleurs, on mentionne la nécessité de développer un partenariat sur la base de la confiance mutuelle quant au rôle des parents et des directions d'école en lien avec les conseils d'établissement et l'organisme de participation des parents. Il est également nécessaire de bien identifier le mandat et les responsabilités que l'école et le conseil d'établissement veulent confier à l'OPP. Lorsque les rôles sont bien compris et que cet organisme est valorisé, il devient un comité très important dans la vie de l'école. Le comité de parents demande une collaboration soutenue des directions d'école pour favoriser l'implication des parents à la vie scolaire.

Plusieurs souhaits ont également été émis quant à la collaboration qui s'établit entre les parents et les directions d'école dont ceux de miser sur l'ouverture, l'information et la transparence. Une augmentation de la collaboration des parents est souhaitée, afin que les

parents deviennent des ressources, notamment dans le cadre de l'école orientante. De leur côté, les parents souhaitent être davantage informés sur le vécu de l'enfant au quotidien et sur l'enseignement qu'il reçoit. Des formations pourraient outiller les parents afin qu'ils puissent, à leur tour, mieux supporter leurs enfants dans leur projet éducatif.

L'information acheminée aux parents, notamment par le journal interne de l'école, est jugée suffisante. Cependant, au secondaire, on note que les élèves peuvent négliger de remettre le journal à leurs parents. On suggère donc d'informer les parents des dates de parution selon un calendrier établi en début d'année et de rendre le journal disponible sur le site Web de l'école.

Les échanges entre les représentants du Comité de parents et des directions d'école ont donc été jugés très fructueux et des suites sont envisagées pour les prochaines années, dont la définition des rôles de chacun (directions d'école, conseils d'établissement et OPP), l'organisation d'une formation conjointe pour les conseils d'établissement et les directions d'école, le développement du site Web de chaque école, la planification d'une rencontre entre le Comité de parents et des directions d'école pour la présentation du rapport annuel du Comité de parents, l'organisation de formations sur les compétences parentales, la tenue d'une deuxième rencontre de classe générale avec l'enseignante ou l'enseignant et les parents et finalement, la diffusion du journal interne des écoles secondaires dans les dépanneurs, caisses populaires ou autres points de service situés près de l'école.

Nelson Fournier
Président du Comité de parents

Paul Labrecque
Directeur général

Concours canadien de mathématiques

20 élèves de l'école Langevin participent

C'est la deuxième année que des élèves de l'école Langevin participent au *Concours canadien de mathématiques*, qui est chapeauté par l'Université Waterloo, en Ontario, et qui réunit des jeunes concurrents de partout au Canada. Ce concours a soulevé l'enthousiasme, à l'école Langevin, cette année, alors qu'une vingtaine de participants ont passé l'épreuve qui faisait appel à leurs connaissances et à leur raisonnement mathématique.

25 questions portaient sur la matière étudiée mais allaient aussi un peu plus loin, exigeant des participants de bonnes facultés de raisonnement. L'épreuve a eu lieu en classe, le 14 mai dernier. Les copies ont été corrigées par Daniel Ouellet, professeur de mathématiques et responsable du concours au niveau local. À la suite de cette épreuve, tous les participants et participantes ont reçu un certificat, certains portant la mention « *distinction* » ou « *grande distinction* ».

La participation au prestigieux *Concours canadien de mathématiques* s'avère motivante et stimulante, pour les élèves. Aussi, c'est avec un évident sentiment de

fierté qu'ils ont reçu officiellement leurs certificats, le 22 mai dernier, des mains de Daniel Ouellet et du directeur de l'école, Alain Roy.

En 1^{re} secondaire, un certificat avec *grande distinction* et une bourse ont été remis à François Gauthier. Un certificat avec *distinction*, également accompagné d'une bourse, a été décerné à William-Olivier Caron. Sébastien Talbot et Maxime Hardy ont aussi reçu un certificat avec *distinction*.

En 2^e secondaire, Loriane Lavoie a reçu un certificat avec *grande distinction* et une bourse alors que des certificats portant la mention *distinction* ont été remis à Claudia-Ève Therriault et Alexandre B. Dumais. Les autres participants de l'école Langevin à ce concours sont Guillaume Savard, Audrey Michaud, François Lapointe, Christine Tremblay, Théo Pay, Alexandre Dulac, François Lavoie Turcotte, François Brisson, Pierre-Luc Lavoie (1^{re} secondaire), Jessica Paulmert, Adeline Bourgnon, Vanessa Bérubé Camiré et Carollanne Jean.

Un beau projet au pavillon Sainte-Odile

Le cœur et la générosité n'ont pas d'âge!

C'est une belle histoire d'amour, de partage et de solidarité que nous allons maintenant vous raconter. Les élèves de première année de la classe de Lise Ouellet, du pavillon Sainte-Odile, ont uni leurs efforts pour recueillir, dans leur milieu, des livres qui seront offerts à d'autres jeunes qui vivent très loin d'ici et qui, autrement, n'auraient peut-être jamais pu avoir entre les mains ces volumes qui sont sources de savoir et de culture. Et ces jeunes, comme leur enseignante, ont travaillé très fort pour réaliser leur projet et leurs rêves.

Il y a quelques mois, Lise Ouellet a appris à connaître la Fondation des cultures à partager qui est maintenant bien implantée dans notre région et qui recueille des livres qui sont ensuite redistribués à des jeunes de pays moins favorisés, notamment en Afrique et en Amérique latine. Lise a donc décidé de faire vivre à ses jeunes élèves cette véritable expérience de partage de la culture et des connaissances. Le projet a été élaboré, une mascotte, « Litou », a été créée. Les élèves de la classe de Madame Ouellet s'étaient aussi donné pour objectif de sensibiliser leurs jeunes collè-

gues à l'importance de recueillir divers volumes et périodiques. Ils ont donc fait la tournée des classes. Un petit message a également été inséré dans le journal de l'école et un feuillet explicatif a été distribué dans les foyers.

Le projet mis de l'avant avec autant d'énergie n'a pas tardé à porter ses fruits : 486 livres et albums pour enfants ont été recueillis, ainsi que 135 périodiques et deux dictionnaires. Ces volumes et revues ont ensuite été remis à la Fondation des cultures à partager, dont les locaux sont situés dans l'ancienne école L'Héritage, à Saint-Anaclet.

Mesdames Lucie Doré et Lyse Fleurant, de la Fondation des cultures à partager, ont remercié chaleureusement l'enseignante du pavillon Sainte-Odile qui a mis sur pied ce projet, Lise Ouellet, ainsi que ses collègues, la direction de l'école, tous les jeunes qui y ont participé et les parents qui ont accepté de faire des dons de livres ou de périodiques. Les bénévoles de la Fondation n'ont pas caché leur émotion et leur émerveillement devant tant de créativité et de générosité. L'expérience pourrait même être répétée l'an prochain!

Conciergerie à l'école Paul-Hubert

Francis Proulx apprécie le travail d'équipe

Francis Proulx travaille à l'école Paul-Hubert depuis 1989 et occupe un emploi à temps plein, à la conciergerie, depuis une dizaine d'années. Il est heureux de faire partie d'une équipe solidaire, où l'atmosphère est à la camaraderie. « *Nous travaillons le soir et j'arrive souvent avant mon chiffre, afin de prendre un café avec les gars et de pouvoir jaser un peu avec eux. Nous avons une bonne ambiance au sein de notre équipe.* »

Les soirées à l'école Paul-Hubert ne sont pas inactives puisque des spectacles, notamment, sont souvent présentés à l'Auditorium. « *Je rencontre souvent des gens que je connais, même des gens que j'ai connus alors qu'ils étaient élèves à l'école. J'ai une bonne mémoire des visages.* »

Francis est chef d'équipe et veille également à l'entretien du deuxième étage, principalement dans les ailes D et B. « *Régulièrement, nous entretenons les tableaux, les bureaux d'élèves et, bien sûr, les planchers. Le printemps est aussi la saison du grand ménage. À ce moment-là, nous lavons les murs, nous décapons les planchers. Nous devons alors sortir tous*

les bureaux de la classe et les replacer ensuite dans le bon ordre. »

Contrairement à ce que les gens croient parfois, la période estivale est très intense, dans le secteur de la conciergerie. « *Comme il n'y a pas d'élèves à l'école, nous en profitons pour faire le grand ménage, de fond en comble.* »

Pour Francis, comme pour ses collègues, c'est primordial de pouvoir maintenir l'école propre. En plus de rendre le milieu de vie plus agréable pour tous, la propreté des lieux incite les élèves à prendre davantage de précautions et à conserver en bon état les locaux qui sont mis à leur disposition. « *Et ça fait toujours plaisir lorsque quelqu'un fait remarquer que c'est propre, à l'école.* »

Francis Proulx est originaire de Sainte-Blandine, mais demeure maintenant à Rimouski avec son épouse, France, et leur fils âgé de 19 ans, Simon. « *J'aime beaucoup la nature, la forêt. Je possède un terrain à Saint-Narcisse et je souhaite y construire un chalet, dans quelques années. Je suis aussi un adepte de la chasse à l'arc.* » Une passion qu'il partage avec notre Directeur général...

À l'école Norjoli

Un projet original et emballant

Au cours des derniers mois, 16 élèves de l'école Norjoli ont participé à un projet original et stimulant en construisant des petits véhicules de course (tacots). Cette initiative a été mise de l'avant par un enseignant, M. Dany Desrosiers, qui a voulu ainsi donner la chance à des jeunes, garçons et filles, de développer leurs habiletés manuelles.

Le projet a été mis sur pied en octobre dernier. Au cours des mois qui ont suivi, au rythme d'une heure par semaine, les participants, 11 garçons et 5 filles de 11 et 12 ans, ont travaillé à la construction des véhicules. « *Des commanditaires ont accepté d'assumer les coûts, le Club Optimiste de Mont-Joli, le garage Fournier et fils, Lelièvre Karting et Matériaux Jean-Guy Dubé. Mais dès que le travail a commencé, je me suis rendu compte à quel point il était motivant pour les*

élèves. Je n'ai même pas eu à faire de discipline! Les jeunes travaillaient en équipe et certains ont manifesté un grand sens de l'organisation. De plus, nous avons intégré les matières scolaires au projet, notamment les mathématiques (mesures, calculs, géométrie...) et le français (emploi du bon vocabulaire pour désigner les outils et les matériaux). Ce projet s'intégrait également très bien dans les objectifs de l'école orientante», précise M. Desrosiers.

Le 21 juin, le membre de chacune des quatre équipes qui aura accumulé le plus de points lors des périodes de travail aura la possibilité de conduire le véhicule lors d'une course organisée par le Club Optimiste de Mont-Joli, au centre-ville. En tout, quatre véhicules seront donc dans la course. Un moment attendu!

La Commission scolaire des Phares en ligne!

La Commission scolaire des Phares lançait récemment son site Web, en conférence de presse, un site qui sera mis à jour régulièrement. Nous vous invitons à le consulter et à en faire la promotion puisque ce site trace un portrait détaillé des activités de la Commission scolaire, de son territoire, de sa clientèle, de ses structures et, bien sûr, de ses services et de ses établissements. Et votre journal *Le Phare* se retrouve maintenant

sur le Web! N'est-ce pas merveilleux? Le site de la Commission scolaire des Phares peut donc être visité à l'adresse www.csphares.qc.ca.



Bon été à tous!
L'équipe du journal : **Thérèse et Réna**